



GAZETTE MEREAU

Juillet 2017

MAIRIE de MEREAU

2641 habitants

Sommaire :

- *Horaires d'ouverture Mairie*
- *Le mot du Maire*
- *Définition du mot Méreau*
- *Etat Civil*
- *Informations municipales*
- *Budget prévisionnel (investissement et fonctionnement)*
- *Communauté de communes*
- *Activités agricoles*
- *Gîtes et chambres d'hôtes*
- *Associations Maroligiennes*
- *Manifestations*
- *Numéros pratiques*
- *Infos pratiques*



HORAIRES OUVERTURE DE LA MAIRIE

Du lundi au vendredi de 08h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00

Le samedi de 08h00 à 12h00

Téléphone : 02.48.52.80.54

Fax : 02.48.52.82.46

Email : mairie.mereau@orange.fr

Accueil : Sylvie, Patricia et Corinne

LE MOT DU MAIRE :

« Mesdames, Messieurs,

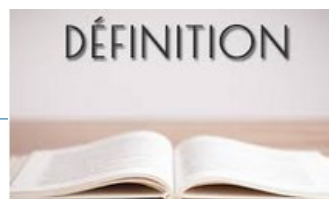
Tout au long de l'année la Municipalité de Méreau vous informe de l'actualité grâce notamment à son bulletin municipal édité par nos soins, qui retrace les actions mises en place sur les travaux, le budget, l'urbanisme, les actions sociales, la jeunesse, mais aussi sur la vie associative, particulièrement riche dans notre commune.

Cordialement

Alain MORNAY

GAZETTE MEREAU

DÉFINITION DU MOT MEREAU :



Le méreau est une sorte de « bon pour », un signe de reconnaissance ou encore, un laissez-passer qui prend la forme la plus commune d'un jeton en métal, plus rarement d'une rondelle de cuir ou de parchemin.

Les méreaux « sans doute du latin **merere** : être digne de, mériter » sont désignés depuis le Moyen Âge sous la forme de **merel**, **merelles**, **marelles** et **mereaulx**.

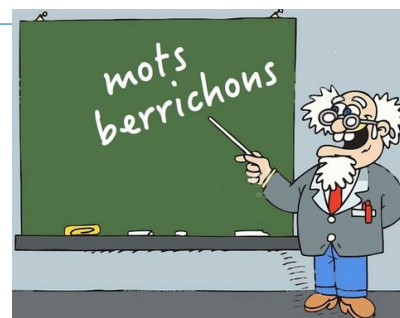
C'est la pénurie de monnaie divisionnaire qui explique leur apparition. Ils sont tout d'abord employés dans le domaine ecclésiastique à partir du XIII^e siècle comme jeton de présence des chanoines aux offices et donnaient droit à un repas ou à un morceau de pain, ces derniers pouvaient ensuite en faire profiter les pauvres.

Au XV^e siècle, on créa même des méreaux qui valaient 5, 10, 30 ou 45 deniers que l'on pouvait échanger contre du numéraire. Le méreau est apparenté à la monnaie de nécessité.

Rapidement, de nombreuses corporations ou institutions publiques ou privées utilisèrent ce système qui connut une large diffusion jusqu'à la fin du XVIII^e siècle.

L'enseigne du pèlerinage, sorte de médaille ou broche munie d'un bélière ou d'un système d'attache au chapeau ou à la cape du pèlerin est qualifiée improprement de « méreau de pèlerinage ».

La « **mérellophilie** » est l'art de collectionner plus spécifiquement les méreaux.



QUELQUES EXPRESSIONS QUI NOUS VIENNENT DU BERRY :

Berlaud : Un berlaud est un sot, un niais, un kéké, quelqu'un de pas très malin ayant été bercé trop près du mur.

Calon : Un calon est une noix.

Chieuve : Une chieuve est une chèvre. Parfois c'est aussi le chevalet en bois qui supporte les bûches que l'on scie.

Couâle : Si Jean de la Fontaine avait été berrichon, il aurait nommé sa fable : « le Couâle et le Renard »

Fluber : Fluber veut dire « Souffler ».

Geucher : Être monté, grimper sur quelque chose.

Insarvable : Inutilisable.

Ma grande foué : Cette expression signifie « c'est pourtant vrai »

Paîte moi pas sur les artoux : « Ne me marche pas sur les pieds »

Quincher de la tête : Pencher, remuer de la tête

J'arrête pas de tazonner : Grande spécialité du Berry, le tazon aime tazonner, c'est-à-dire qu'il aime prendre son temps.

Il va tomber un agat d'iau : C'est pour signaler qu'il va y avoir une averse. On est sûr que les touristes qui ont entendu cela ont fini trempés.





GAZETTE MEREAU

Naissances :

BLAIZE Cassandre née à Vierzon (Cher) le 06/12/2016

BOISFARD Mia, Marie, Guilaine née à Vierzon (Cher) le 15/11/2016

CHÉRON Nathan né à Saint-Doulchard (Cher) le 11/01/2016

FERREIRA Sandro né à Vierzon (Cher) le 14/09/2016

GOURDACHE JAMROT Louis, François, Gérard né à Bourges (Cher) le 15/07/2016

LECORRE Noa, Eric né à Vierzon (Cher) le 23/02/2016

MARIEN Kilian né à Vierzon (Cher) le 11/02/2016

POPINEAU Yanis, Noah né à Vierzon (Cher) le 25/08/2016

ROY Evan, Didier, Daniel né à Vierzon (Cher) le 16/04/2016

Mariages :

BAUDENS Thomas, Michel, Fabien
ET DANEL Eva, Myriam, Dominique

BONNET Cédric, Germain, Jacques
ET CLEMENÇON Elisabeth, Paulette, Didienn

CHAPART Laurent, André
ET BRUNET Sandrine, Michèle

CHARPIGNY Sébastien
ET SOULAT Marie-Charlotte

DRIEU Jonathan, Robert, Roger
ET ROUCKAULT Amélie, Clémentine

EPINETTE Christophe, Daniel, Raphaël
ET SAGE Juliette, Francoise

LELOUP Gaël, Yanick
ET THIBAUT Aurélie, Céline, Désirée

MOREIRA DOS SANTOS Fernando, Manuel
ET FRELON Céline, Céliane, Claude

MYOTTE Erwan, Paul-Henri
ET PAMBET Marine

PELLETIER Arnaud, Adrien, Albert
ET GUERIN Mélanie, Emilie

PERREAU Rodrigue, Maurice, Daniel
ET TÊTENOIRE Elodie

TUDISCO Julien, Stéphane
ET ARDOUIN Stéphanie, Christelle

Décès :

ARNAULT Mauricette, Claudette
épouse THIVRIER

BÉCHU Silvette, Marie veuve BODIN

BIRIN Hervé, Roger (Transcription)

BORDOT Robert, Gabriel

CHENAULT Josée, Henri

CHEVET Claudine épouse BETHISY

CHUDY Marcel, Philippe

CZORNY Jeannine, Annie épouse
STRYCHAR

DAVID Annette, Monique veuve
BOUET

DOUARD Bernard, Georges, Roger

FANIEZ Jean Claude, Abel, Henri

GOUPIL Bernadette, Monique
épouse MICHEL

GOURDACHE Thierry, William, Jean

GUICHARD Delphine

LALLEMENT Lucienne, Marie, Hé-
lène épouse NALLOT

LAROCHE Louisette, Jeanne épouse
PIERRE

MARTEN Marie-Louise veuve TKAC

PENAUD Lucien, Louis

SOUÉDET Edgard, René

TIMCO Serge

TOULOUSE Pierre, Bertrand

INFORMATIONS MUNICIPALES

TRAVAUX DE VOIRIE EFFECTUES PAR LA COMMUNE

REALISES :

1) – CHEMIN BLANC : (à partir de la rue Saint-Exupéry) – mar-
ché réalisé avec Vierzon, montant pour la commune de Mé-
reau 70 000 € TTC

-Assainissement eaux usées, 200 ml de réseau – 13 bran-
chements

-Voirie, couche de roulement sur l'ensemble de la chaus-
sée

2) – IMPASSE DE LA CHAMPETRE : Montant du marché
120 000 € TTC

-Assainissement eaux pluviales 100 ml

-Voirie, modernisation de la chaussée (construction de
poutres de rive, pose de bordures de trottoir, couche de roule-
ment sur 200 ml)

A VENIR :

-ALLEE DES RENAUDERIES : Appel d'offres lancé fin mai 2017

-Assainissement eaux pluviales

-Voirie, modernisation de la chaussée, (construction de
poutres de rive, pose de bordures de trottoir, couche de
roulement sur 350 ml)

TRAVAUX DE VOIRIE EFFECTUES PAR LA COMMUNAUTE DE COMMUNES

REALISES :

CHEMIN DU HAUT BERRY : Couche de roulement de la
route de Brinay à l'allée de l'Homme

ALLEE DE L'HOMME : reprofilage de part et d'autre du
pont du Bouchat.

A VENIR :

ALLEE DE L'HOMME : Couche de roulement depuis le
route de Vierzon Méreau au pont du Bouchat.

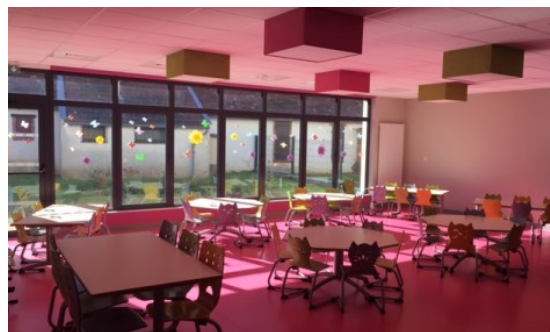
GAZETTE MEREAU

COMPLEXE SCOLAIRE :

*« Montant des travaux
1.920 000 TTC »*

Ouverture du complexe scolaire
début octobre 2017, il comprend :

- 1 classe grande section/C.P.
- 1 classe petite section
- 1 garderie
- 1 préau
- 1 cantine maternelle 80 places
- 1 cantine primaire 170 places
- 1 cuisine



CCAS :

Le financement du CCAS dépend principalement d'une subvention municipale, qui lui permet d'attribuer des aides d'urgence à toute personne en difficulté mais aussi bien des projets pour les jeunes.

Une distribution alimentaire est assurée par les membres du CCAS tous les quinze jours (mercredi début d'après midi).

Pour nos aînés plus de 70 ans, un repas leur est offert en avril, une sortie en septembre et un colis pour les fêtes de fin d'année.

Cette année, nos membres du CCAS ont confectionné 180 colis pour les personnes seules, 92 colis pour les couples avec la participation des enfants du périscolaire.

Pour tous renseignements ou rendez-vous en mairie, téléphoner au 02.48.52.80.54





PÉRISCOLAIRE :

10 ateliers :

Atelier BB Gym :



Atelier Créatif (niveau maternelle):



Atelier Créatif (niveau maternelle):



Atelier Musique :



Atelier Dance :



Atelier Portugais :



Atelier Créatif (niveau primaire) :



Atelier Sport :



Atelier Floral :



*« Périscolaire :
220 enfants,
20 encadrants »*

Atelier Aéro Gym :



Taxes locales**2017 :**

Taxe d'habitation : 17,38 %

Foncier non bâti : 18,76 %

Foncier bâti : 10,99 %

CFE : 18,28 % (Contribution Foncière des Entreprises)

BUDGET PRÉVISIONNEL INVESTISSEMENT 2017 :**INVESTISSEMENT DEPENSES****IMMOBILISATIONS**

Travaux : voirie, bâtiments, achat de matériel

513 992,91

EMPRUNTS

Remboursement capital

519 595,85

TRANSFERT

Reprise de subventions

5081,64

REGULARISATIONS ECRITURES

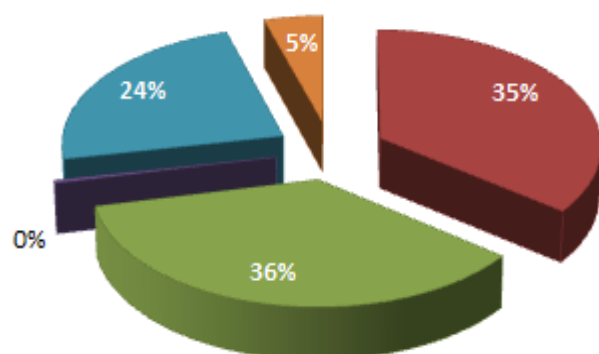
0

RESTES A REALISERTravaux, achat de matériel engagés en
en 2015

341 277,21

DEFICIT 2016

66 449,65

TOTAL**1 446 397,26**

■ Travaux voirie, bâtiments, achat de matériel
 ■ Remboursement capital
 ■ Reprise de subventions
 ■ Travaux, achat de matériel engagés en 2015
 ■ Déficit 2016

INVESTISSEMENT RECETTES**EXCEDENT REPORTE**

0

SUBVENTIONS

Etat, département

359 257,00

EMPRUNT

Réalisation prêt

300 000,00

DOTATIONS

TVA, taxe aménagement

123 017,72

RESERVE

Excédent fonctionnement capitalisé

338 527,85

AMORTISSEMENTS

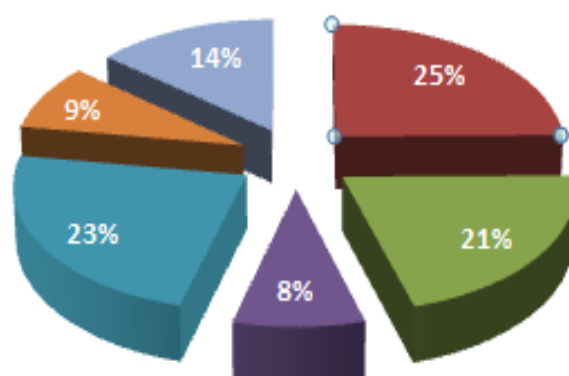
125 594,69

REGULARISATIONS ECRITURES

0

VIREMENT DU FONCTIONNEMENT

200 000,00

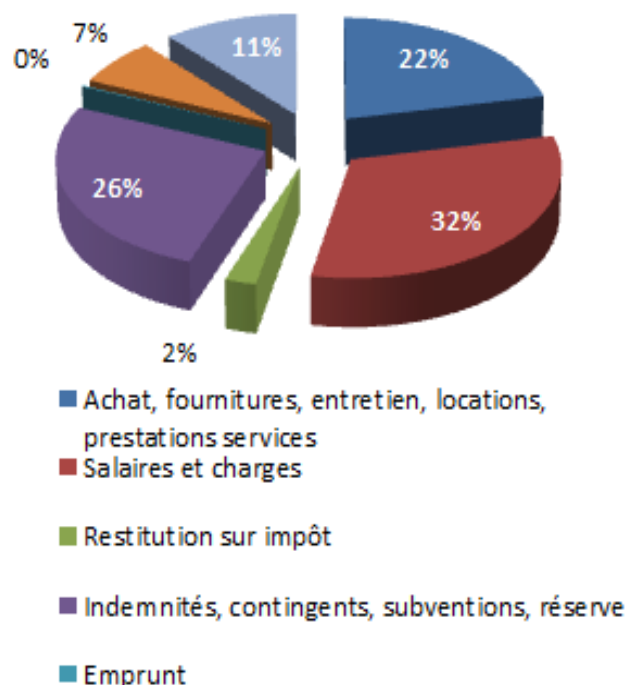
TOTAL**1 446 397,26**

■ Subventions
 ■ Emprunt
 ■ Dotations (TVA, Taxe aménagement)
 ■ Réserve
 ■ Amortissements
 ■ Virement du Fonctionnement

BUDGET PRÉVISIONNEL FONCTIONNEMENT 2016 :

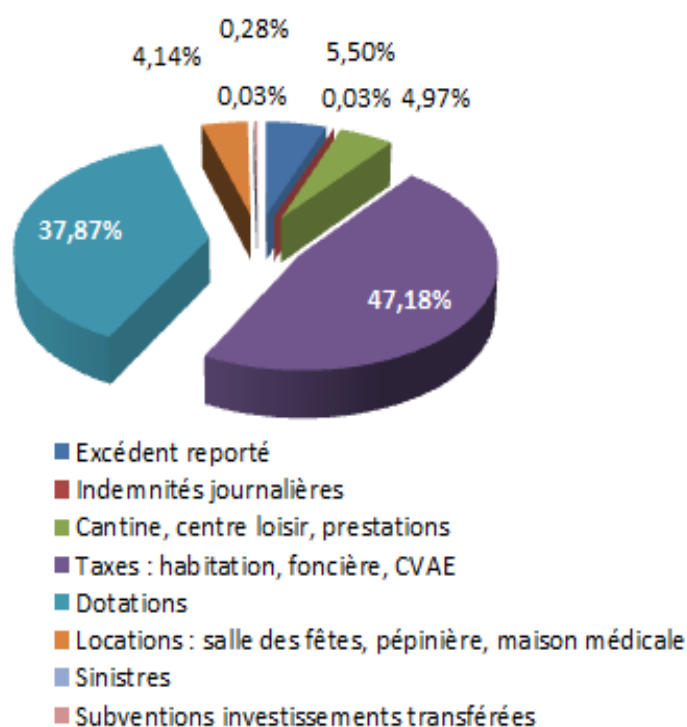
FONCTIONNEMENT DEPENSES

CHARGES A CARACTERE GENERAL	
Achat, fournitures, entretien, locations, prestations services	384800,00
CHARGES DE PERSONNEL	
Salaires et charges	562119,00
RESTITUTION SUR IMPOTS	
FNGIR	41094,00
AUTRES CHARGES GESTION COURANTE	
Indemnités, contingents, subventions, Réserve	467579,97
CHARGES FINANCIERES	
Emprunt	3203,00
AMORTISSEMENTS	125594,69
VIREMENT SECTION INVESTISSEMENT	200000,00
TOTAL	1784390,660



FONCTIONNEMENT RECETTES

EXCEDENT REPORTE	98109,02
REMBOURSEMENT	
Indemnités journalières	500,00
PRODUITS DES SERVICES	
Cantine, centre de loisirs, prestations	88720,00
CONTRIBUTIONS DIRECTES	
Taxes : habitation, foncière, CVAE	841835,00
DOTATIONS	
Etat et autres	675695,00
REVENUS	
Locations : salle des fêtes, pépinière, maison médiacale	73950,00
PRODUITS EXCEPTIONNELS	
Sinistres	500,00
SUBVENTIONS INVESTISSEMENTS TRANSFEREES	5081,64
TOTAL	1784390,66



COMMUNAUTÉ DE COMMUNE :

Depuis le 1^{er} janvier 2017, en application de la loi NOTRe (Nouvelle Organisation Territoriale de la République), la communauté de communes des Terres d'Yèvre s'est unie aux Vals de Cher et d'Arnon afin de créer la Communauté de Communes Cœur de Berry.

Elle regroupe 15 communes : Mehun-sur-Yèvre, Méreau, Foëcy, Massay, Allouis, Quincy, Lury-sur-Arnon, Brinay, Sainte-Thorette, Preuilly, Cerbois, Lazenay, Poisieux, Chéry, Limeux et totalise 18256 habitants.

PRESIDENT : Jean Louis SALAK – maire de Mehun-sur-Yèvre

VICE-PRESIDENTS :

Rémy POINTEREAU (maire de Lazenay) : *administration et finances*

Elisabeth MATHIEU (adjointe au maire de Mehun-sur-Yèvre) : *tourisme et communication*

Alain MORNAY (maire de Méreau) : *assainissement SPANC*

Jean Michel RIO (maire d'Allouis) : *développement économique, urbanisme*

Dominique LEVEQUE (maire de Massay) : *voirie*

Laure GRENIER-RIGNOUX (adjointe au maire de Foëcy) : *petite enfance*

Jean- Sylvain GUILLEMAIN (adjoint au maire de Lury-sur-Arnon) : *déchèterie, ordures ménagères*

Jean-Pierre CHALMIN (adjoint au maire de Brinay) : *éclairage public, festif et numérique*

BUREAU :

BAUCHER Bernard (maire de Brinay) ; BEGHIN Blanche-Marie (maire de Preuilly) ; CONVERGNE Monique (maire de Limeux) ; DOS REIS Alain (maire de Sainte-Thorette) ; GATTEFIN Christian (adjoint au maire de Mehun-sur-Yèvre) ; LECLEIR Muriel (maire de Cerbois) ; MENIGON Jacques (maire de poisieux) ; PONROY Axel (maire de Quincy) ; PRELY Damien (maire de Chéry) ;

CONSEILLERS :

Commune d'Allouis : BIENBEAU Annick – **Commune de Foëcy** : NADLER Jean-Louis : HEMERET Didier : LOUIS Alain – **Commune de Lury-sur-Arnon** : JALLERAT Jean-Louis – **Commune de Massay** : PESKINE Jacques : BEGUIN Dominique – **Commune de Mehun-sur-Yèvre** : MEUNIER Bruno : VAN DE WALLE Annie : MARGUERITAT Maryse : FOUGERAY Julien : HUBERT Nicole : GIRARD Michel : PONTE GARCIA Olivier : GALMARD-MARECHAL Isabelle : DAGOT Joël : PATIN Martine – **Commune de Méreau** : MORTIER Jacky : BAILLEUL Laure : DE GALBERT Alain : FOUGERE Jany : VILLEMONT Isabelle – **Commune de Quincy** : BERTRAND Sophie

SIEGE SOCIAL : Mairie de Mehun-sur-Yèvre Place Jean Manceau 18500 – Mehun-sur-Yèvre

CONTACT : 13 rue des Tours 18120 Lury-sur-Arnon Tél : 02.48.51.13.73



Communauté de Commune
Cœur de Berry

GAZETTE MEREAU

GITES ET CHAMBRE D'HOTES :



LES BALCONS D'AILLEURS, Chemin de Putiau à la Boirie 18120 Méreau

Tél : 07.87.12.84.21 / lesbalconsdailleurs@gmail.com

CHATEAU LE BRIOU D'AUTRY, 31 Rue d'Autry 18120 Méreau

Tél : 06.88.49.98.98 / contact@lebrioudautry.fr

LA CABANE AU FOND DU JARDIN, 54 chemin blanc 18120 Méreau Tél 02.48.71.11.56

LA CHAMBELLERIE, lieu dit la Chambellerie 18120 Méreau Tél : 02.48.52.80.35 – 06.81.03.75.55

ab.thaens@wanadoo.fr

LE MOULIN DE CHEVILLY, lieu dit Chevilly 18120 – Méreau Tél : 08.26.04.01.18

L'ECURIE, lieu dit la Boirie 18120 Méreau Tél : 02.48.48.00.18 / reservation@ad2t.fr

L'ETABLE, lieu dit la Boirie 18120 Méreau Tél : 02.48.48.00.18 / reservation@ad2t.fr

ACTIVITÉS AGRICOLES :

S.C.E.A. DE L'ARNON – culture de céréales -(Eric BRULANT)

Rue du moulin 18120 – MEREAU Tél : 06.60.52.16.38 / ericbrulant@gmail.com



S.C.E.A. DE LA BOIRIE -culture de céréales- (Mélanie Thaens – Dominique Thaens)

Lieu dit La Boirie 18120 – MEREAU Tél : 07.82.49.91.12 / legrenierdelaboirie@gmail.com

GAEC BONET –culture de céréales, élevage de vaches laitières et vaches à viande-

20 rue d'Alnay 18120 – MEREAU Tél : 02.48.52.80.11/Pascal 06.80.55.27.75/ gaec.bonet@orange.fr

GAEC DOMAINE DE CHEVILLY - viticulture et grande culture (Mrs et Mme LESTOURGIE)

52, rue de Chevilly 18120 – MEREAU Tél : 02.48.52.80.45 / domaine.de.chevilly@orange.fr

EARL DOMAINE CORDAILLAT – viticulture -

Lieu dit Le Montet 18120 – MEREAU Tél : 02.48.52.83.48 / domainecordailat@orange.fr

ANNIE THAENS – culture de céréales -

Lieu dit la Boirie 18120 –MEREAU Tél 02.48.52.80.35 / ab.thaens@wanadoo.fr

STEPHANE THAENS - culture et élevage bovin limousin-

Lieu dit Putiau 18120 – MEREAU Tél : 02.48.52.89.14 / sthaens@terre-net.fr



GAZETTE MEREAU

ASSOCIATIONS MAROLOGIENNES

• **Aéro Club 18 :**

Mme JALLERAT Julie. 06.81.22.73.74

• **Association Sportive Marolienne :**

Mme PONCET. 02.48.52.25.85

• **Au bon souvenir de l'accordéon :**

Mme GALLON Louissette. 02.48.52.80.38

• **Club Joie de vivre :**

M. TIXIER Marcel. 06.09.08.11.51

• **Comité de Chasse :**

MM.AUDEBERT/GIRAULT. 06.50.36.15.28

• **Comité de Saint Vincent :**

Mme VEILLAT Viviane. 02.48.52.82.42

• **Comité des fêtes :**

M. SABARD Michel. 06.42.19.14.24

• **FNACA :**

M. PATRI. 02.48.71.08.83

• **Kase départ :**

Mme DUMONTIER. 06.18.43.59.98

• **Les baladins de l'Arnon :**

Mme Jourdain . 06.89.54.68.46

• **Les Petits Princes :**

Mme ROUX. 06.63.70.21.88

• **Méreau Hand Ball :**

Mme BLOAS. 02.48.52.06.48

• **Méreau Badminton Club :**

Mme LATESSA. 06.73.34.51.39

• **Modèle Air Club:**

M. DELAFORTERIE Jacques.

02.48.51.53.99

• **Passion Florale :**

Mme BERTON. 02.48.52.82.95

• **Passion Peinture :**

Mme SCHNEIDER.

02.48.52.80.92

• **Tennis Club Méreau :**

M. CARRE - 06.60.94.82.88

• **USA Lury-Méreau :**

M. LIMOGES 06.59.94.93.85

• **USM section vélo :**

M.GIRAUDON. 02.48.52.81.82

• **Les amis du Briou d'Autry :**

M. MILLET. 02.48.71.30.05

• **WILD'DANCE :**

M.PERRIN. 07.82.69.22.00



MANIFESTATIONS

USM section vélo :**Dimanche 24 septembre 2017**

15^{ème} randonnée vélo « tour de l'ex Communauté de Communes du Vals de Cher et d'Arnon » Ouverte à tous

30, 65 et 95 Km à partir de 07 h 30 – Gymnase

Dimanche 29 octobre 2017

RAND'AUTOMNE V.T.T.

22, 36 et 50 Km à partir de 08 h 30 – Gymnase (ouverte à tous)

Dimanche 27 novembre 2017

Randonnée pédestre et V.T.T. de Vouzeron

22, 15 et 9 Km – V.T.T. 22, 36 et 50 Km – à partir de 07 h 30

Dimanche 18 décembre 2017

Randonnée pédestre de Méreau

9, 15 et 22 Km à partir de 07 h 30 – Maison des Associations (ouverte à tous)

Dimanche 26 février 2018

Compétition V.T.T. X-COUNTRY – Plan d'eau de Saily (accès par Méreau seulement)

A partir de 13 h 00 – Tous les licenciés (ufolep, ffc, fsgt) fctt (avec certificat médical)

Lundi 02 avril 2018

Course du lundi de Pâques 40^{ème} Prix du lundi de Pâques

Zone industrielle de la Garenne à Méreau à partir de 14 h 00 Licenciés U.F.O.L.E.P.

Les Petits Princes :

* 25 /11/ 2017 : RIFFLES

* 27 01/ 2018 : TARTIFLETTE

Club Joie de Vivre:

* 17/09/2017: Thé dansant—FLASH MUSETTE

* 22/10/2017. Thé dansant - E.CERBELLAUD

* 20/12/2017. Déjeuner dansant de Noël—FLAH MUSETTE

Tennis Club Méreau :

* 16 /09/ 2017 : REPRISE DE L'ECOLE DE TENNIS

* 30 /09/2017 : SOIREE DANSANTE CHOUCROUTE salle des fêtes de Méreau

* 10/2017 : CHAMPIONNATS D'AUTOMNE

* 05/2018 : CHAMPIONNATS DE PRINTEMPS

Comité Saint Vincent

* 03/02/2018 : Dîner dansant

Comité des fêtes :

* 09/09/2017 : Rando Nocturne

* 15/10/2017 : Riffles de jour

* 26/11/2017 : Bourse vêtements & jouets

* 31/12/2017 : Réveillon

Les amis du Briou d'Autry :

* 22/07/2017. Concours de Pétanque

* 09/09/2017. Journée Méchoui

* 21/10/2017. Bal Dansant salle des fêtes de Méreau

Au bon souvenir de l'accordéon:

* 01/11/2017. Bourse aux jouets

* 24/02/2018. Bal de l'accordéon

* 03/06/2018. Brocante dans le bourg

Wild'Dance:

* 10/09/2017. Cavalcade à Montrichard

FNACA:

* 08/01/2018. Galette du Comité Salle des Fêtes Méreau

* 18/02/2018. Matinée choucroute avec orchestre Salle des Fêtes Méreau

* 19/03/2018. Cérémonie à Limeux

* 15/04/2018. Thé dansant Orchestre J.Gordon Salle des Fêtes Méreau

* 18/11/2018. Thé dansant Orchestre J.Gordon Salle des Fêtes Méreau

Forum des Associations:

* Courant juin 2018



VIDEO SURVEILLANCE

GAZETTE MEREAU

La Commune vient de se doter d'une vidéo surveillance pour la protection des biens communaux et de la Zone Industrielle.

Le montant du marché s'élève à 100 000 € TTC (le Ministère de l'intérieur nous a subventionné à hauteur de 30 000 € TTC)

Une signalisation a été posée aux entrées d'agglomération de la Commune pour information.

Treize caméras permettent cette surveillance.



TARIF LOCATION SALLE DES FÊTES

◆ Personnes hors de la communes :

Les deux salles pour banquet, mariage :

- 1 jour : 450 €
- 2 jours : 680 €

Les deux salles pour bal, spectacle, vente et exposition:

- 1 jour : 610 €
- 2 jours : 870 €

La petite salle :

- 1 jour 275 €
- 2 jours 460 €

Il est demandé la somme de 50 € pour les personnes qui désirent installer le vendredi après midi (après 17h)

« Un état des lieux sera systématiquement réalisé à la prise de clés et à la remise des clés ! »



◆ Personnes de la commune :

Les deux salles pour banquet, mariage :

- 1 jours 290 €
- 2 jours 460 €

Vente exposition :

- par jour : 385 €

Pour les association de Méreau :

- par jour : 210 €

La petite salle :

- 1 jour 175 €
- 2 jours 270 €

CONCOURS MAISON FLEURIES

Résultats 2016 :

Spécial Balcon :

- Mme AUDEBERT
- Mme BOUET

Spécial Maison classement départemental :

- Mme THIBAUD
- M et Mme LANGLOIS
- M. PERNIN



Spécial Maisons « Classiques »

- M et Mme THELLIER
- M. et Mme LEDAY
- Mme SAJOT
- M. et Mme MARTIN
- M. et Mme CHAMBONNEAU
- Mme FRITZ
- Mme DUPUIS
- M. et Mme RIGAUD
- M. et Mme CHERRIER

Des pensées particulières à Mme BOUET qui nous a quitté dans l'année 2016 ainsi qu'à M. PERNIN début 2017



Inauguration des décors de Noël : Nombreux habitants présents pour partager un chocolat chaud ou un verre de vin chaud avec l'ensemble du conseil municipal et la participation de l'association KASE
DEPART : MERCI à TOUS



CRÛCHE DE MEREAU (COMMUNAUTÉ DE COMMUNE) :

Allée des Blés d'Or 18120 – MEREAU

La crèche « les bébés d'or » est ouverte depuis le 02 janvier 2017.

L'équipe composée de trois professionnelles de la petite enfance ainsi que leur responsable Lydia Martin-Hégot accueille les enfants du lundi au vendredi de 07 h30 à 18 h 30 dès l'âge de 10 semaines jusqu'à la veille de leur 6^{ème} anniversaire.

Les projets de la structure sont essentiellement basés sur la découverte de ce qui nous entoure grâce à de l'éveil musical, des jeux extérieurs, la réalisation d'un petit théâtre d'ombre chinoise et pleins d'autres projets que les enfants prennent plaisir à partager.

Responsable : Lydia Martin-Hégot

Tél : 02.48.53.12.55 Portable : 06.26.85.55.13

mereau@creche-attitude.fr

ACTION DE LA MAIRIE SUR LA RÉGLEMENTATION DES PRODUITS PHYTOSANITAIRES

La loi n° 2014-110 du 06 février 2014 vise à mieux encadrer l'utilisation des pesticides sur le territoire national.

LES ACTIONS DE LA MAIRIE :

- Tonte
- Débroussaillage
- Paillis (récupérer par le broyage des tailles)

LES ESSAIS

- Produits phyto bio
- Gazon féтуque
- Gazon « herniaria »
- Jachère bord de route
- Jachère pieds de mur



« Les Actions et les Essais »



CASQUE A VÉLO OBLIGATOIRE POUR LES ENFANTS :

Depuis le 22 mars 2017, le port d'un casque à vélo est obligatoire pour les enfants de moins de 12 ans qu'ils soient conducteurs ou passagers. Cette mesure fait suite à un **décret publié au Journal officiel du 22 décembre 2016**.

En cas de non-respect de cette obligation, un adulte, qui transporte à vélo un enfant passager non casqué ou qui accompagne un groupe d'enfants non protégés, risque une amende forfaitaire de **4^e classe (135 €)**



GAZETTE MEREAU



Médecin : 02.48.71.49.42 Dr Micor

Pharmacien : 02.48.71.48.44 M. Henry

Cabinet Infirmières : 02.48.75.05.29

- Mme Roux
- Mme Del Castillo
- Mme Leconte

Kinésithérapeute : 02.48.75.06.41

- Mme Defauw
- Mme Besnard

Ostéopathe : 02.48.71.67.81 M. Roszyk

Cabinet dentaire : 2 dentistes
02.48.71.20.07

- M. Alessi
- M. Nourrit

Podologue pédicure :
02.48.75.62.67 Mme Lebrun

02.48.75.62.67 M. Cousin

Dermatologue : Dr Bareau
50 Av de Vierzon-18120 Méreau
Sur rendez-vous au 02.48.52.71.02

Esthéticienne / Institut de beauté :
Le boudoir de Céline
02.48.75.24.30

Aromathérapeute—Esthéticienne :
06.87.05.29.70

- Mme Wiczewski

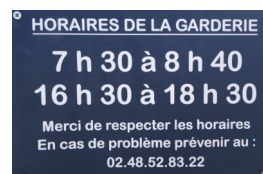
MARPAHVIE: 02.48.51.46.52

- 4 route d'Autry Méreau
Maison d'accueil rurale pour personnes adultes handicapées vieillissantes.
Le concept repose sur le maintien des liens de proximité tout en disposant d'un « chez soi » et en conservant, voire en enrichissant ses relations sociales antérieures.



ECOLE de MEREAU :

Directrice : Mme CHENON Carole - 02.48.52.82.78



Permanence bureau de poste :



Christelle et Paula à votre service - 02.48.52.80.47

du **lundi au vendredi de 13h30 à 15h00** et le **samedi 10h00 à 11h30**



NUMEROS DE MAISON

Afin de vous trouver rapidement, (pompiers, Samu, médecins, facteurs, livreurs etc...) il faut simplement que votre numéro de maison soit clairement visible et déchiffrable.

CHIENS ET CHATS PERDUS :

Un réseau pour les retrouver PET ALERT, depuis sa création en 2012, le réseau PET ALERT à déjà permis de retrouver 8000 chiens et chats.

Lors d'un déménagement, un chien ou un chat ne connaît pas encore les limites de son territoire et a très envie de sillonner les environs, au risque de se perdre. Déclarez auprès de la mairie votre changement d'adresse.



Législation sur les déjections animales

Les déjections animales sont interdites sur les voies publiques, les trottoirs, les espaces verts publics, les espaces de jeux publics pour les enfants et ce par mesure d'hygiène publique.

Tout propriétaire ou possesseur d'animal est tenu de procéder immédiatement par tout moyen approprié au ramassage des déjections sur tout ou partie du domaine public communal.

L'amende s'élève à 68 euros !!!

CONTRAVENTION A L'ARTICLE 10 DU REGLEMENT 1. N° de contravention : 02.48.52.83.22 2. N° de contravention : 02.48.52.83.22 3. N° de contravention : 02.48.52.83.22		CARTE DE CONTRAVENTION 1. N° de contravention : 02.48.52.83.22 2. N° de contravention : 02.48.52.83.22 3. N° de contravention : 02.48.52.83.22	1. N° de contravention : 02.48.52.83.22 2. N° de contravention : 02.48.52.83.22 3. N° de contravention : 02.48.52.83.22
AMENDE 1. N° de contravention : 02.48.52.83.22 2. N° de contravention : 02.48.52.83.22 3. N° de contravention : 02.48.52.83.22		DESTINATAIRE 1. N° de contravention : 02.48.52.83.22 2. N° de contravention : 02.48.52.83.22 3. N° de contravention : 02.48.52.83.22	

GAZETTE MEREAU

NOS COMMERÇANTS :



LE MARCHÉ

TOUS LES DIMANCHES DE 8H À 12H



LE MARDI SOIR

LE JEUDI MATIN BOUCHERIE BIGOT



Salon de coiffure « chez Isabelle » 02.48.52.81.65 Mme Villemont

Boulangerie : 02.48.52.80.48 M. Blanvillain

Bar Tabac Journaux Jeux : 02.48.52.83.00 M. me Cherrier

Fleuriste « CréArt Fleurs » : 02.48.52.25.65 Mme. Roux

Hôtel Restaurant « La Mire » : 02.48.5305.45

Institut de Beauté « Le Boudoir de Céline » : 02.48.75.24.30

Centre équestre de Méreau, Les fussiaumes : 06.82.09.99.19

Céréales à la ferme, Le grenier de la Boirie : 07.82.49.91.12

Stéphane THAENS, Vente de colis de viande aux particuliers, lieu dit Putiau : 02.48.52.89.14

DIVERS :

DEMANDES DE PASSEPORTS ET CARTES D'IDENTITE :

Prendre rendez-vous à la mairie de Vierzon au 02 48 52 65 10



PERMIS DE CONSTRUIRE :

Pour toutes constructions et agrandissements, il est nécessaire de faire une demande à la mairie :

- Moins de 20 m² : déclaration préalable
- Plus de 20 m² : permis de construire
- Clôture : déclaration préalable

SECURITE, REDUIRE LE RISQUE DE CAMBRIOLAGE :

Durant votre absence, votre maison est vulnérable aux intrusions et aux cambriolages.

En cas de départ prolongé ou d'absence temporaire :

- Verrouiller les portes d'entrée et portes fenêtres
- Fermer les fenêtres
- Fermer à clé les portillons et portails

Lors d'une absence prolongée, mieux vaut fermer vos volets et vous pouvez signaler votre départ à la gendarmerie afin que des rondes soient faites dans le cadre de l'opération « TRANQUILITE VACANCES ».



BIENVENUE AUX NOUVELLES ENTREPRISES :



Vierzon Centre Auto Mr BOURREAU

8 avenue de Châteauroux
18120 MEREAU



P.R.C. PLASTI RENOV DU CENTRE

Remise à neuf et vente de tables et billots bois, polyéthylène, matériel de boucherie

ZI de la Garenne – 7 avenue Georges de Saint Sauveur
18120 – MEREAU Tél : 02 48 71 22 60 Fax : 02 48 71 19 13
prc.plastirenov@wanadoo.fr

YERAMCOLOR Mr SABARD

SERIGRAPHIE

ZI de la Garenne – 15 avenue Georges SAINT Sauveur
18120 – MEREAU Tél : 06 07 90 80 85



Home Concept

Vente et création de cuisine aménagée, Salle de Bain,
Sanitaire, Carrelage, Faïence, Parquet, Peinture

44 avenue de Bel Air

18120 MEREAU Tél : 09.51.35.14.00



CHANGEMENT DE NUMERO DE TELEPHONE :

Etablissement GAUTHIER BLP—Couverture
Tél : 06.18.43.53.54—Fixe 09.81.12.01.06

- La déchetterie de Lury sur Arnon , Route de Quincy lieu-dit « Les Usages » est votre disposition le :

Lundi Mardi Mercredi :

- de 9h à 12h20
- 13h30 à 17h20

vendredi :

- 9h à 12h20
- 13h30 à 17h20

Samedi :

- 8h à 12h20
- 13h30 à 16h50.



Pour le plastique, seuls les bouteilles et flacons en plastique se recyclent.
Dans le doute, jetez le reste avec les déchets ménagers (pot, sachet, barquette, film... en plastique)

Tous les emballages en métal se recyclent : boîtes de conserve, cannettes, couvercles, ...

Inutile de les laver, il suffit de bien les vider.

Ne les emboîtez pas dans d'autres emballages : ils seront plus facilement recyclés.



SPANC :

Le Service Public d'Assainissement Non Collectif (**SPANC**) a pour objectif l'amélioration progressive du parc des installations d'assainissement autonome. Cette amélioration vise à protéger le milieu naturel et à améliorer le confort des habitations des usagers.

La déclaration des travaux relatifs à la réhabilitation et à la création des installations d'assainissement non collectif est **obligatoire** et doit se faire auprès du Service Public d'Assainissement Non Collectif de la Communauté de Communes Cœur de Berry. Cette déclaration a pour but de vérifier la conformité des travaux projetés. Ces contrôles sont **GRATUITS**.

En cas de vente, un diagnostic de l'assainissement non collectif de moins de 3 ans doit être obligatoirement réalisé par le SPANC. En cas de non-conformité l'acheteur à 1 an pour procéder à une remise aux normes de l'installation.

Cette prestation coûte 160€

Le SPANC apporte également un rôle important en matière de conseils, d'aide à la décision auprès des particuliers.

CDC CŒUR DE BERRY SERVICE ENVIRONNEMENT : 13, RUE DES TOURS 18120 LURY SUR ARNON, 02.48.51.13.73.



« Il est **interdit** de brûler les végétaux sur l'ensemble de la commune, merci de les apporter à la déchetterie »

Pour le bien être de tous, veuillez respecter les horaires de tonte :

Du lundi au vendredi :

- 08h30 à 12h30
- 14h30 à 19h30

Le samedi:

- 09h00 à 12h00
- 15h00 à 19h00

Le dimanche et fêtes:

- 10h00 à 12h00
- 15h00 à 18h00

